

Conditions de modification, non récupération et d'annulation de commande

1. RESERVATION :

RIAD ZOHRA est un établissement qui ne travaille que sur commande. De ce fait, il ne stocke pas de matières premières. Les achats sont faits suivant le nombre de commandes à réaliser.

RIAD ZOHRA a une capacité maximale au-delà de laquelle l'établissement est en droit de refuser la prise de commande.

Une réservation (donc un temps de travail défini quand il est dédié à un client) peut empêcher un autre client, en fin de capacité de travail, de passer sa commande.

2. ACOMPTE :

L'utilisateur reconnaît être informé que RIAD ZOHRA est en droit d'exiger au moment de la réservation un acompte convenu par les deux parties.

Le montant total de la commande associé à la réservation est défini préalablement au client par RIAD ZOHRA via les différents moyens de communication : site www.riadzohra.com, mail, sms, mms...

L'acompte doit parvenir à RIAD ZOHRA par les différents moyens de paiement acceptés par l'établissement.

3. MODIFICATION DE COMMANDE A LA HAUSSE :

Le client peut modifier sa commande à la hausse suivant la capacité de RIAD ZOHRA. Si cela est possible, une réactualisation de commande parvient au client via les modes de communication utilisés par l'établissement. Le client doit accuser réception de cette modification.

L'acompte est ajusté suivant la modification.

4. MODIFICATION DE COMMANDE A LA BAISSSE :

RIAD ZOHRA n'accepte pas de modification à la baisse d'une commande. En effet, quand le client passe sa commande, le temps de travail qui y est dédié n'a pas été accordé à un autre client en fin de chaîne qui a vu sa commande refusée.

5. ANNULATION DE COMMANDE :

RIAD ZOHRA n'accepte pas d'annulation de commande. En effet, quand le client passe sa commande, le temps de travail qui y est dédié n'a pas été accordé à un autre client en fin de chaîne qui a vu sa commande refusée.

En cas de force majeure : un décès ou maladie grave du client, et sur justificatif, une commande peut être annulée. L'acompte ne sera pas remboursé.

6. NON RECUPERATION D'UNE COMMANDE :

Une commande non récupérée est due en totalité. Le client recevra la facture correspondant en vue de son règlement et il est engagé à s'acquitter de sa dette contractée auprès de RIAD ZOHRA par tout moyen mis à la disposition de l'utilisateur, le jour même de l'enlèvement prévu. Tout retard de paiement entraînera, après l'envoi d'une lettre de mise en demeure, la facturation d'intérêts de retard hors toutes taxes, équivalent à l'application d'un taux égal au taux de la banque centrale européenne majoré de 10 points. Ces pénalités seront appliquées de la date d'exigibilité du principal à celle du paiement effectif et total.

Une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 € sera due de plein droit en cas de retard de paiement (art. L441-10 du code du commerce).